

L'ÉTUDE DU SOIR

FAIRE SES DEVOIRS,
SE CONCENTRER,
APPRENDRE À
TRAVAILLER AVEC
MÉTHODE DANS
L'ÉTABLISSEMENT



DANS UNE SALLE DE CLASSE

La concentration à l'école et
la sérénité à la maison.



6 à 8 ÉLÈVES PAR GROUPE

Un soutien individualisé et
une émulation collective.



TRAVAILLER AVEC MÉTHODE

S'organiser, devenir autonome,
prendre de **bonnes habitudes**
pour réussir.



ENCADRÉ PAR UN TUTEUR

Pédagogue, bienveillant et
dynamique, un étudiant issu des
meilleures formations.

*(Nous ne pouvons pas garantir que votre
enfant aura toujours le même tuteur).*



UN SMS BILAN

Après chaque séance vous
recevez un **SMS bilan**
récapitulatif.

INFORMATIONS PRATIQUES

- A partir du **lundi 9 septembre 2024** au sein de l'établissement
- Lundi, mardi et jeudi
- De 17h à 18h

Nous vous recommandons de choisir 2 séances par semaine au minimum pour un suivi adéquat.

TARIFS PAR SEMAINE

Le coût de chaque séance est de 7 euros.

Une réduction de 20 % est accordée aux familles si le quotient familial est inférieur ou égal à 700.

Paiement par prélèvement SEPA, au début de chaque période d'engagement (soit l'intervalle entre deux vacances scolaires)

FAQ en page II et III



DES QUESTIONS



01 76 40 13 52



albert@alphaeducation.fr

INSCRIPTION SUR LE SITE



www.alphaeducation.fr

L'ÉTUDE DU SOIR



**Les questions les plus courantes
que vous vous posez sûrement**

Comment s'inscrire? Quels sont les tarifs ?

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur www.alphaeducation.fr et cliquez sur « Inscrivez votre enfant » en haut à droite de l'écran. Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année. Les tarifs sont indiqués sur la page 1 et sur le site lors de l'inscription.

Qui est mon interlocuteur à l'étude Alpha ?

Votre interlocuteur est Albert. Vous pouvez le joindre :

- Par courriel : albert@alphaeducation.fr
- Par téléphone : 01 76 40 13 52 (tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h)
- Par discussion instantanée sur www.alphaeducation.fr

Comment mon enfant trouve-t-il sa salle d'étude ? Les premiers jours, les enfants se rendent à l'accueil où nous venons les chercher. Ensuite, les listes avec les salles sont affichées dans l'établissement et le coordinateur oriente les élèves vers leurs salles.

Qui est le coordinateur de l'étude ?

Le coordinateur est le référent de l'étude Alpha dans l'établissement. Il est présent à toutes les séances, aide les tuteurs à travailler dans le calme et s'assure qu'ils appliquent les bonnes méthodes.

Qui sont les tuteurs ? Comment sont-ils recrutés ?

Les tuteurs, souvent des étudiants, sont sélectionnés et formés à notre méthode. Nous les recrutons sur dossier, puis ils passent des tests. Ensuite, nous évaluons leurs qualités pédagogiques. Ils suivent notre formation et sont supervisés par le coordinateur. Tous fournissent un extrait de casier judiciaire vierge.

L'élève a-t-il toujours le même tuteur ?

Nous nous efforçons de garantir la stabilité et la régularité du tuteur, mais cela peut varier en fonction de l'emploi du temps des tuteurs, notamment s'ils sont étudiants.

Comment faire un retour sur la séance ?

Chaque soir, vous recevez un bilan par SMS et courriel. Dans le courriel, vous pouvez noter le tuteur et la séance, ce qui nous permet de vérifier la progression de vos enfants et de connaître votre niveau de satisfaction

L'ÉTUDE DU SOIR

Les questions les plus courantes, que vous vous posez sûrement



Quelles affaires mon enfant doit-il apporter à l'étude ?

L'élève doit apporter son cahier de texte et son matériel habituel. Sans ses affaires, le tuteur ne pourra pas remplir sa mission correctement.

Mon enfant doit travailler sur un ordinateur / aller au CDI / travailler en groupe... comment faire ?

L'émulation collective est très positive. Le tuteur peut ponctuellement faire travailler les élèves en groupe. Sans autorisation de l'établissement, l'élève ne peut pas utiliser un ordinateur seul ou quitter la salle pendant les séances.

Quelle est la période d'engagement ?

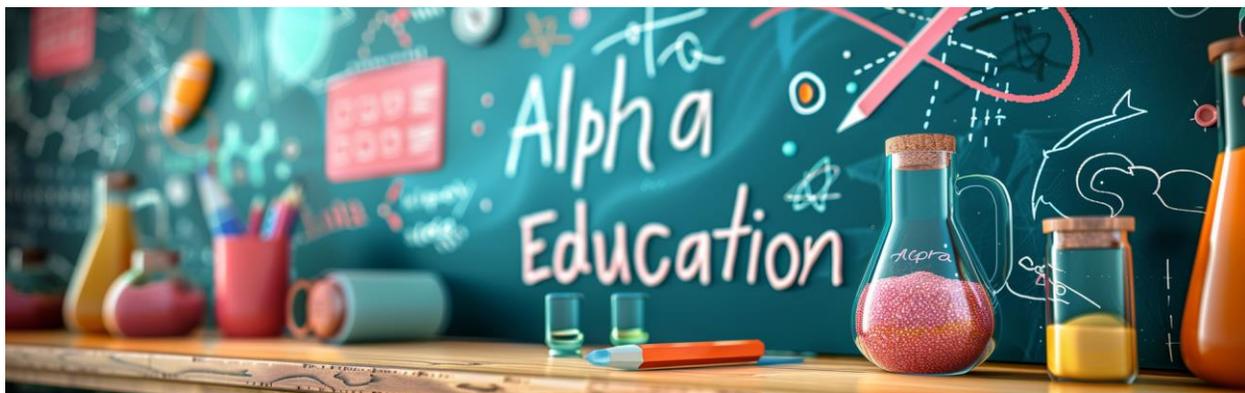
Vous pouvez inscrire votre enfant à tout moment de l'année. À partir de l'inscription, votre enfant s'engage jusqu'aux prochaines vacances. L'engagement se renouvelle automatiquement pour la période suivante, sauf avis contraire par email à albert@alphaeducation.fr.

Facturation et absences ?

En cas de voyage scolaire, de journée pédagogique ou de fermeture de l'établissement, la séance n'est pas organisée et n'est donc pas facturée. En cas d'absence de l'élève à une séance programmée, même justifiée, la séance sera facturée car le tuteur est présent. Vous pouvez reprogrammer une séance à venir dans la limite de la période en cours sur notre site. Les absences pour maladie sont remboursées après un jour de carence sur présentation d'un certificat médical.

L'étude est-elle éligible à la déduction fiscale ?

Malheureusement, non. Cette prestation ayant lieu dans les salles de classe de l'établissement scolaire, elle n'ouvre pas droit à la déduction fiscale. Contactez votre comité d'entreprise pour un éventuel financement.



INSCRIPTION SUR LE SITE

 www.alphaeducation.fr